

“ WEXFORD, 28 mars 1860.

“ Monsieur,—Je viens d'apprendre qu'il n'émigrera presque pas cette année de gens des cités ouvrières (*Union Workhouses*), car, dans le moment, il ne s'en trouve pas qui soient en état de le faire. Et la prospérité du pays est telle que les habitants préfèrent ne pas émigrer. Je crois pouvoir dire en toute certitude que l'émigration de ce pays au Canada, sera moins nombreuse de beaucoup que l'an dernier. C'est aussi l'opinion de MM. Greaves, de Ross, qui ont un navire prêt à faire voile pour Québec.

JOHN HINTON.”

CORK, 29 mars 1860.

“ Monsieur,—Lorsqu'il y avait une émigration d'Irlande, comme officier, vous le savez sans doute, la préférence était toujours pour le voyage aux Etats-Unis. Les lois de ces dernières années relatives aux passagers anglais, n'ont fait, si je puis m'exprimer ainsi, qu'empirer la chose, car, elles ont poussé toute l'immigration à New-York, Boston, etc.

“ Comme mouvement national, l'affaire est maintenant terminée, et je ne pense pas que l'on voie jamais plus que le trafic ordinaire, en fait de passagers, entre les deux nations commerciales; car aujourd'hui, le travailleur irlandais est beaucoup mieux dans son pays qu'il ne pourrait l'être dans aucune autre partie du monde. La plus grande partie du petit nombre qui laissera le sud de l'Irlande cette année se composera de personnes qui auront payé d'avance leur passage jusqu'aux Etats-Unis; et les quelques uns qui veulent venir au Canada s'embarqueront sur les steamers canadiens. Quant à la traversée de ce pays jusqu'à Québec en bâtiment à voiles, il n'en est plus question.

DENIS BRENNAN.”

NEW ROSS, 29 février 1860.

“ MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 7 courant, nous prenons la liberté de dire, en autant que nous pouvons en juger, que nous croyons que l'émigration de ce district en Canada ou aux Etats-Unis, sera très peu considérable cette saison.

“ Le peuple est si bien employé dans ce pays qu'il ne désire guère émigrer. Le *Dunbrody* sera sans doute le seul navire qui fera voile ce printemps avec des passagers de Ross à destination de Québec, et nous ne pensons pas qu'il en partira de Waterford, ou bien ce sera qu'un ou deux petits bâtiments.

“ Le prix du passage au Canada et aux Etats-Unis sera, je pense, de 75 à 80 chelins.

WILLIAM GREAVES ET FILS.”

BUREAU OFFICIEL DE L'EMIGRATION,

PLYMOUTH, 3 mars 1860.

“ MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 17 ultimo, je vous informe que je crois que l'émigration de ce port au Canada sera moins considérable que l'année dernière. Jusqu'à présent, il n'y a aucun passage d'arrêté, bien que l'on soit venu se renseigner à cet égard.

JOHN R. STOLL,

Officier de l'émigration.”

LIVERPOOL, 9 mars 1860.

A. B. HAWKE, ECUYER,  
Agent de l'Emigration pour le Gouvernement,  
Etc., etc., etc.

“ Monsieur,—Tant que le Gouvernement canadien, avec une aussi grande étendue de terres incultes, renverra aux classes agricoles d'ici ce qui leur est accordé gratuitement par d'autres colonies, savoir: par l'intermédiaire d'un agent responsable, un titre à un octroi de terre en régle, et tous les renseignements dont peuvent avoir besoin ceux qui se proposent d'émigrer, il y aura peu d'émigration parmi ces classes qui ont fait les Etats-Unis ce qu'ils sont.